

La CPAM du Gard lance une grande campagne de collecte des coordonnées

Objectifs : simplifier les démarches des assurés et les contacter rapidement pour traiter un problème, les informer de tous leurs droits à l'assurance maladie (aide financière à une complémentaire santé, accès aux soins dentaires par exemple).

La CPAM du Gard réalise actuellement une grande campagne de collecte des coordonnées téléphoniques et adresse e-mail auprès des assurés n'ayant pas transmis ces informations.

Selon le cas, les assurés concernés peuvent donc recevoir un message SMS, un e-mail, un courrier ou encore un message dans le relevé de remboursement.

Plus de 200 000 assurés sont concernés par des actions qui vont se dérouler d'avril à décembre 2015.

La CPAM souhaite par cette opération insister sur la mise à jour du dossier des assurés ; en effet, la connaissance des coordonnées peut permettre au conseiller de l'Assurance Maladie de contacter rapidement par tous moyens les assurés en cas de problème sur leur dossier et ainsi, éviter un retard éventuel dans leurs remboursements.

Pour mettre à jour son dossier, rien de plus simple !

Toutes les démarches sont réalisées en ligne sur ameli.fr, les assurés n'ont ni à se déplacer, ni à nous appeler.

Rendez-vous sur le site de l'Assurance Maladie ameli.fr rubrique [« Mon compte »](#).

Une fois identifié, l'assuré peut vérifier et/ou renseigner ses numéros de téléphone et son adresse e-mail dans la rubrique « Mes informations », puis « Mes coordonnées », et donner l'autorisation à l'Assurance Maladie de les utiliser.

Pour les assurés sans compte sur ameli.fr, un code peut être demandé sur ameli.fr, rubrique « Mon compte » pour le créer.

L'Assurance Maladie rappelle qu'aucune coordonnée bancaire ne sera demandée par SMS, par téléphone ou par e-mail.

Un dossier bien à jour, c'est la garantie de paiements dans les meilleurs délais !



CONTACT PRESSE :

Isabelle Witczak

Service communication

☎ 04 30 67 91 27

communication@cpam-nimes.cnamts.fr